

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

31 DÉCEMBRE 2017

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEUCE
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS
31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 2
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4 - 6
État de la situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 15
Annexes	16 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil Économique de Beauce

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Conseil Économique de Beauce**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention de certains prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ceci constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conseil Économique de Beauce** au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Autre point

Les états financiers du **Conseil Économique de Beauce** pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 30 mars 2017.

Selinda + Associés SEUCAL

(1)

Ville de Saint-Georges
Le 20 mars 2018

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108564

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
PRODUITS		
Contributions du milieu - Annexe A	809 439 \$	871 581 \$
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe B	<u>445 776</u>	<u>552 191</u>
	<u>1 255 215</u>	<u>1 423 772</u>
CHARGES		
Frais d'administration - Annexe C	637 299	822 635
Animation économique et autres - Annexe D	314 561	248 056
Programme du gouvernement du Québec - Annexe E	<u>42 268</u>	<u>45 021</u>
	<u>994 128</u>	<u>1 115 712</u>
EXCÉDENT AVANT LES AUTRES PRODUITS	261 087	308 060
AUTRES PRODUITS		
Effets douteux et radiés	<u>20 490</u>	<u>437</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>281 577</u></u> \$	<u><u>308 497</u></u> \$

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

NON GREVÉ D'AFFECTATIONS

	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	133 126 \$	188 664 \$	337 852 \$	779 631 \$
Transfert aux apports reportés - note 9	-	-	-	(435 945)
Redressement des exercices antérieurs - note 9	-	-	(16 062)	-
SOLDE REDRESSÉ	133 126	188 664	321 790	343 686
Excédent des produits sur les charges	-	281 577	281 577	308 497
	<u>133 126</u>	<u>470 241</u>	<u>603 367</u>	<u>652 183</u>
Affectations internes - note 11	-	10 000	10 000	(325 000)
Investis en immobilisations - note 12	-	(4 290)	(4 290)	(5 393)
	-	5 710	5 710	(330 393)
SOLDE À LA FIN	<u>133 126 \$</u>	<u>475 951 \$</u>	<u>609 077 \$</u>	<u>321 790 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****GREVÉ D'AFFECTATIONS**

	Fonctionnement						2017	2016
	Aide aux entreprises	Crédit communautaire	Projets en tourisme	Développement collectif	Économie sociale	Jeunes promoteurs		
SOLDE AU DÉBUT	50 719 \$	37 278 \$	503 203 \$	50 602 \$	89 619 \$	79 358 \$	810 779 \$	524 841 \$
Actifs nets transférés à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan	-	-	-	-	-	-	-	(39 062)
Affectations internes - note 11	-	(490)	(45 000)	10 000	-	-	(35 490)	325 000
SOLDE À LA FIN	<u>50 719 \$</u>	<u>36 788 \$</u>	<u>458 203 \$</u>	<u>60 602 \$</u>	<u>89 619 \$</u>	<u>79 358 \$</u>	<u>775 289 \$</u>	<u>810 779 \$</u>

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	Fonctionnement	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	24 846 \$	24 846 \$	53 438 \$
Transfert des actifs nets investis en immobilisations à la Municipalité Régionale de Comté de Beauce-Sartigan	-	-	(33 985)
Variation des actifs nets investis en immobilisations - note 12	4 290	4 290	5 393
SOLDE À LA FIN	<u>29 136 \$</u>	<u>29 136 \$</u>	<u>24 846 \$</u>

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2017	2016
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	-	\$ 541 283	\$ 541 283	\$ 611 309
Compte épargne	-	724 620	724 620	718 618
Comptes clients et autres créances - note 4	-	67 633	67 633	38 468
Avances interactivités	133 126	-	-	-
Frais payés d'avance	-	11 541	11 541	18 284
Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice - note 5	-	56 927	56 927	27 530
	133 126	1 402 004	1 402 004	1 414 209
Placements - note 5	-	106 581	106 581	110 043
Immobilisations corporelles - note 6	-	29 136	29 136	24 846
	133 126	\$ 1 537 721	\$ 1 537 721	\$ 1 549 098
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs - note 7	-	\$ 90 829	\$ 90 829	\$ 126 619
Avances interactivités	-	133 126	-	-
Contributions des membres perçues d'avance	-	22 890	22 890	20 550
Apports reportés - notes 8 et 9	-	10 500	10 500	244 514
	-	257 345	124 219	391 683
ACTIF NET				
Non grevé d'affectations	133 126	475 951	609 077	321 790
Grevé d'affectations - note 11	-	775 289	775 289	810 779
Investis en immobilisations - note 12	-	29 136	29 136	24 846
	133 126	1 280 376	1 413 502	1 157 415
	133 126	\$ 1 537 721	\$ 1 537 721	\$ 1 549 098

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur

 administrateur

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

8

	2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	281 577 \$	308 497 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 125	5 875
Amortissement des apports reportés	(204 464)	(231 481)
Intérêts sur placements	-	(2 799)
Provision pour effets douteux et radiés	(20 490)	(437)
	<u>63 748</u>	<u>79 655</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	<u>(85 422)</u>	<u>(94 128)</u>
Utilisation des flux	<u>(21 674)</u>	<u>(14 473)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(11 415)</u>	<u>(11 268)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Trésorerie et équivalent de trésorerie transférés	-	(35 389)
Variation des dépôts	-	5 667
Acquisition de placements	(47 000)	(50 000)
Encaissement des placements	<u>16 065</u>	<u>51 428</u>
Utilisation des flux	<u>(30 935)</u>	<u>(28 294)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(64 024)	(54 035)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 329 927</u>	<u>1 383 962</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>1 265 903</u></u> \$	<u><u>1 329 927</u></u> \$

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et le compte épargne.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, issue d'une fusion entre le Centre Local de Développement de Beauce-Sartigan et le Conseil Économique de Beauce, en date du 26 mars 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant eu prise d'effet le 1er janvier 2013, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien au travail autonome, mentorat et l'aide aux entreprises.

2. MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes d'épargne, des comptes clients et autres créances et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

À chaque date de clôture, l'entité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers et, s'il y a lieu, comptabilise une dépréciation de la façon suivante :

Les prêts sont évalués de façon continue et une provision pour les prêts douteux est comptabilisée au moment où ceux-ci sont jugés irrécouvrables afin de ramener la valeur comptable du prêt à sa valeur de réalisation estimative déterminée selon l'actualisation des flux monétaires futurs au taux inhérent aux prêts. Les variations survenues dans les provisions pour effets douteux sont constatées à titre de charges dans l'état des résultats. Lorsque les autres actifs financiers subissent une moins-value durable, leur valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Ces coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant. Cependant, lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes d'amortissement et la période ou les taux suivants :

	Méthodes	Période ou taux
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'entité constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Impôts sur le revenu

Aucun impôt n'a été comptabilisé puisqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif.

3. ORGANISME CONTRÔLÉ

La Société de Développement de Beuce est contrôlée par le Conseil Économique de Beuce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beuce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

L'objectif de la Société de Développement de Beuce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beuce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beuce.

Les informations financières de l'organisme contrôlé se présentent comme suit :

	2017	2016
Actif		
Certificats de placements garantis	31 659 \$	50 595 \$
Placements	<u>436 897</u>	<u>436 554</u>
	<u><u>468 556</u></u> \$	<u><u>487 149</u></u> \$
Passif		
Fournisseurs et frais courus	1 035 \$	1 034 \$
Dû au Conseil Économique de Beuce	<u>1 109</u>	<u>1 034</u>
	<u>2 144</u>	<u>2 068</u>
Actif net		
Non grevé d'affectations	<u>466 412</u>	<u>485 081</u>
	<u><u>468 556</u></u> \$	<u><u>487 149</u></u> \$
Résultats		
Produits	<u>440</u> \$	<u>4 925</u> \$
Charges		
Contributions - CEB :		
La Beuce Embauche	5 000	-
Embauche Directeur Général	-	11 500
Planification stratégique	13 000	-
Autres charges	<u>1 109</u>	<u>1 034</u>
	<u>19 109</u>	<u>12 534</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u><u>(18 669)</u></u> \$	<u><u>(7 609)</u></u> \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(14 205) \$	(15 005) \$
Activités d'investissement	<u>(4 731)</u>	<u>65 600</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u><u>(18 936)</u></u> \$	<u><u>50 595</u></u> \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

12

4. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017	2016
Emploi-Québec - Soutien aux travailleurs autonomes	7 620 \$	8 131 \$
Emploi-Québec - Programme de concertation à l'emploi	-	19 545
Emploi-Québec - La Beauce Embauche	15 766	-
Emploi-Québec - Planification stratégique	6 870	-
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	18 828	-
Société de Développement de Beauce	1 109	1 034
Autres	17 440	9 758
	<u>67 633 \$</u>	<u>38 468 \$</u>

5. PLACEMENTS

	2017	2016
Conseil Économique de Beauce		
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêts, échéant à différentes dates entre décembre 2018 et octobre 2021	42 500 \$	35 000 \$
Effets à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels variant de 167 \$ à 333 \$, échéant à différentes dates entre août 2020 et juin 2024	55 071	32 762
Effet à recevoir d'un montant initial de 100 000 \$, sans intérêts, actualisé à un taux de 5.25%, encaissable par versements annuels de 20 000 \$, échéant en décembre 2020	68 796	68 796
Fonctionnement - Crédit communautaire		
Effets à recevoir, 2%, encaissables par versements mensuels variant de 43 \$ à 57 \$ en capital et intérêts, échéant à différentes dates entre juin 2018 et juillet 2021	2 141	1 015
Provision pour effets douteux	<u>(5 000)</u>	<u>-</u>
	163 508 \$	137 573 \$
Moins : Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice	<u>(56 927)</u>	<u>(27 530)</u>
	<u>106 581 \$</u>	<u>110 043 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2017	Valeur nette 2016
Améliorations locatives	3 564 \$	3 564 \$	- \$	643 \$
Matériel	437	437	-	-
Mobilier de bureau	61 133	57 623	3 510	5 013
Matériel informatique	80 956	55 330	25 626	19 190
	<u>146 090</u>	<u>116 954</u>	<u>29 136</u>	<u>24 846</u>

7. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs et frais courus	19 551 \$	16 381 \$
Sommes à remettre à l'État	23 043	35 455
Salaires et vacances à payer	48 235	74 783
	<u>90 829</u>	<u>126 619</u>

8. APPORTS REPORTÉS

	Fonds de développement du territoire	La Beauce Embauche	Partenaires financiers	2017	2016
Solde au début	204 464 \$	30 050 \$	10 000 \$	244 514 \$	107 911 \$
Plus : Montant redressé relatif aux exercices passés	-	-	-	-	435 945
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	-	79 250	25 000	104 250	482 043
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(204 464)</u>	<u>(98 800)</u>	<u>(35 000)</u>	<u>(338 264)</u>	<u>(781 385)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>10 500</u>	<u>-</u>	<u>10 500</u>	<u>244 514</u>

9. CORRECTION DES ÉTATS FINANCIERS

Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté qu'il n'y avait aucun salaire à payer constaté au 31 décembre 2016. En conséquence, le solde de l'actif net non affecté au début de l'exercice au 31 décembre 2016 a été diminué de 16 062 \$. De plus, l'organisme a constaté que des comptes clients d'une valeur de 10 230 \$ avaient été inscrits en contrepartie d'un apport reporté du même montant. Comme le passif est réduit d'un élément d'actif correspondant, ceux-ci ont été compensés.

Au cours de l'exercice précédent, l'entité, en collaboration avec les représentants impliqués dans l'entente de délégation relative au programme de développement du territoire du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire, a statué que le montant des surplus passés était de 435 945 \$ au 1er janvier 2016. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, l'entité a corrigé l'erreur dans les chiffres de l'exercice considéré plutôt que de corriger les informations comparatives.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'entité loue un local pour le fonctionnement du Conseil Économique de Beauce en vertu d'un bail qui vient à échéance en juin 2019. Les montants des loyers au cours des deux prochaines années sont: 2018: 30 285 \$, 2019: 15 143 \$ totalisant 45 428 \$. De plus, elle s'est engagée à verser 5 000 \$ en 2018 et en 2019 au Comité culturel Beauce Sartigan en guise d'aide financière non remboursable.

11. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a pris la décision d'affecter certaines sommes à ses fonds internes pour supporter sa stratégie de développement économique. Une somme de 20 000 \$ a été affectée du fonds Projets en tourisme vers le fonds Développement collectif. De plus, des sommes de 25 000 \$ et 490 \$ ont été affectées des fonds Projets en tourisme et Développement collectif vers le fonds Général pour compenser la radiation d'effets à recevoir effectuée antérieurement. Enfin, une somme de 10 000 \$ a été affectée du fonds Développement collectif vers le fonds Général pour le fonds Culturel et pour compenser une subvention dans le Programme de soutien aux entreprises en démarrage (PSED).

12. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	Fonctionnement	2017	2016
Les sommes investies en immobilisations correspondent à :			
Acquisition d'immobilisations corporelles	11 415 \$	11 415 \$	11 268 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(7 125)</u>	<u>(7 125)</u>	<u>(5 875)</u>
	<u>4 290 \$</u>	<u>4 290 \$</u>	<u>5 393 \$</u>

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2017	2016
Comptes clients et autres créances	(29 165) \$	18 219 \$
Frais payés d'avance	6 743	(6 140)
Créditeurs	(35 790)	(23 342)
Contributions des membres perçues d'avance	2 340	(15 004)
Apports reportés	<u>(29 550)</u>	<u>(67 861)</u>
	<u>(85 422) \$</u>	<u>(94 128) \$</u>

14. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5% du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 22 083 \$.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

L'entité gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie, en maintenant un niveau de liquidité élevé et en gérant les échéances de ses passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Risque de liquidité

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux comptes clients et autres créances ainsi qu'aux placements. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les placements, l'entité exige des cautions personnelles des promoteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE**ANNEXES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DU MILIEU		
Contributions des membres		
MRC de Beauce-Sartigan		
Fonctionnement	278 455 \$	278 455 \$
Agent rural	-	58 000
Agent culturel	-	55 400
Cotisations des membres		
Milieu gens d'affaires	87 823	87 015
Animation économique et autres revenus		
Déjeuners et conférences	5 102	6 495
Tournoi de golf	82 847	83 848
Souper d'affaires et de prestige	56 350	53 124
Souper des jeunes gens d'affaires	66 689	70 919
Revenus d'intérêts	6 292	7 115
Planification stratégique	40 900	-
Projet Manœuvre	26 828	-
Autres	24 353	33 162
Apport des partenaires financiers	35 000	40 000
La Beauce Embauché	98 800	98 048
	<u>809 439 \$</u>	<u>871 581 \$</u>
ANNEXE B - PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
MFEQ - Entente de gestion annuelle	166 094 \$	207 618 \$
MFEQ - Amortissement de l'apport reporté (Note 8)	204 464	231 481
Soutien au travail autonome (STA)	29 932	28 288
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	45 286	46 833
Concertation pour l'emploi (CLE) - Formation des employeurs	-	37 971
	<u>445 776 \$</u>	<u>552 191 \$</u>
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération et charges sociales	524 580 \$	666 803 \$
Honoraires professionnels	12 704	30 512
Loyer	32 502	37 474
Frais de réunions	2 674	3 039
Voyages et déplacements	5 367	10 593
Frais de publicité et d'information	4 284	11 726
Fournitures et articles de bureau	7 809	11 509
Télécommunications	7 578	9 890
Réceptions et représentation (déjeuners thématiques et prestige)	11 960	11 926
Cotisations et associations	290	923
Assurances	3 146	3 492
Entretien et réparations	8 869	14 584
Formation	7 240	3 772
Frais bancaires	1 171	517
Amortissement des immobilisations corporelles	7 125	5 875
	<u>637 299 \$</u>	<u>822 635 \$</u>

	2017	2016
ANNEXE D - ANIMATION ÉCONOMIQUE ET AUTRES		
Tournoi de golf	49 402 \$	52 973 \$
Souper d'affaires et de prestige	30 991	31 941
Souper des jeunes gens d'affaires	35 295	33 260
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	2 000
Planification stratégique	50 469	-
Projet Manœuvre	22 062	-
Autres	31 761	34 676
Mentorat	12 194	12 187
La Beauce Embauche	80 387	80 116
Bornes touristiques	-	903
	<u>314 561</u> \$	<u>248 056</u> \$
ANNEXE E - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	<u>42 268</u> \$	<u>45 021</u> \$